



Aux membres du Bureau Communautaire

Objet Convocation d'un Bureau

Le samedi 25 juin 2022 à 09 h 15

Salle du Conseil communautaire Pierre-Jean POGGIALE
Immeuble Alban – 5^{ème} étage

Ordre du jour

Adoption du procès verbal de la séance du Bureau communautaire en date du 19 avril 2022

Ressources Humaines

Rapporteur : Madame Annie Sichi

1 - Autorisation donnée au 1er Vice Président de signer la convention de mise à disposition de personnel entre la Ville d'Ajaccio (collectivité d'origine) et la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (collectivité d'accueil).

Rapporteur : Madame Annie Sichi

2 - Autorisation donnée au Président de signer la convention de mise à disposition de personnel entre la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (collectivité d'origine) et la Société Publique Locale Maison de l'Entrepreneur, de l'Entreprise et de l'Emploi (organisme d'accueil).

Rapporteur : Madame Annie Sichi

3 - Autorisation donnée au Président de signer la convention de mise à disposition de personnel entre la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (collectivité d'origine) et la Société Publique Locale Muvitarra (organisme d'accueil).

Développement Economique

Rapporteur : Monsieur Xavier Lacombe

4 - Adhésion au Réseau National des Espaces-Test Agricoles (RENETA)

Rapporteur : Monsieur Horace Franchi

5 - Autorisation donnée au Président de demander des financements pour la réalisation d'un Sentier Patrimonial sur la commune de Sarrula è Carcupinu

Rapporteur : Monsieur Stéphane Sbraggia

6 - Renouvellement de l'adhésion de la CAPA à l'association INIZIA "Incubateur Technologique Territorial"

Protection et valorisation du cadre de vie

Rapporteur : Monsieur Ange Pascal Miniconi

7 - Autorisation donnée au président de signer la convention de financement avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB), pour des travaux d'enlèvement de corps morts illégaux, dans le cadre de la mise en oeuvre du programme d'actions issu du Document d'Objectifs (DOCOB) relatif au site Natura 2000 mer du golfe d'Ajaccio

Rapporteur : Monsieur François Faggianelli

8 - Financement du poste économe de flux (Technicien Energie)

Le Président
Laurent MARCANGELI